

DECRET N°75-79 du 1er avril 1975

portant nomination des membres du Cabinet du
Président de la République, des Directeurs
Généraux et Directeurs dans les Ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'ordonnance N°74-68 du 18 novembre 1974, portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du Conseil National de la Révolution, du Bureau Politique dudit Conseil, des Conseils Provinciaux, de District, communaux et Locaux de la Révolution ;
VU l'ordonnance N°75-21 du 24 mars 1975, fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères ;
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouvernement et le décret N°75-26 du 29 janvier 1975 qui l'a modifié ;
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU le décret N°75-78 du 1er avril 1975, déterminant les directions générales et directions des Ministères ;
Sur proposition du Président du Bureau Politique du Conseil National de la Révolution ;
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Sont nommés au Cabinet du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, en qualité de :

- Directeur de Cabinet : Mr GADO Girigissou,
- Conseiller Juridique : Mr TCHOUGOUROU Noël,
- Conseillers Techniques à l'Economie: MM. ADJO B. Ignace, cumulativement avec ses fonctions actuelles,
KIFOU LI Salami,
BABA-MOUSSA Aboubacar,
ONODJE Kayossi, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

ARTICLE 2 - Sont nommés au Ministère de la Justice et de la Législation en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : Mr AHOUADI Bertin,
- Directeur des Etudes et de la Planification : Mr TCHEDJI Maxime,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Mr BOKPE Léon.

ARTICLE 3 - Sont nommés au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : Mr MONGBE V. René,
- Directeur des Etudes et de la Planification : Mr LALEYE A. Emmanuel,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Mr AHOUANDOGBO Léon
- Directeur du Département 1 (Pays Socialistes) : Mr TRAORE ALI Moussa,
- Directeur du Département 2 (Europe Occidentale et Amérique du Nord) : Mr CAKPO Edmond,
- Directeur du Département 3 (Autres Pays, Tiers-Monde.) : Mr SOSSOUHOUNTO Toussaint,
- Directeur du Département 4 (Organisations Internationales) : HOUNGAVOU Patrice,
- Directeur du Protocole et des Affaires Consulaires : TONOUKOUIN Lucien.

ARTICLE 4 - Sont nommés au Ministère des Finances en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : Mr KILANYOSSI Isaac,
- Directeur des Etudes et de la Planification : Mr GBENOU Aristide,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Mr BIO Daniel,
- Directeur des Impôts : Mr KAKPO Paul,
- Directeur-Adjoint des Impôts : Mr BANCOLE Alexis,
- Directeur des Douanes : Mr MOHAMED Damien,
- Directrice du Budget : Mme HOUHOUGBE Célestine
- Directeur du Trésor et de la Comptabilité Publique : Mr ALOTONOU Jean,
- Directeur du Contrôle Financier : Mr HOUNGNINOU David,
- Directeur des Contrôles et Vérifications : Mr GANKPA Corneille,

- Directeur des Affaires Monétaires et Bancaires : Mr VIEYRA Louis,
- Directeur du Contentieux et Agent Judiciaire : Mr AHOLOU Placide,
- Directeur du Garage Central Administratif : Mr AGBENONCI Victor,
- Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement : Mr DOFFONOU Jean-Claude,
- Directeur Général de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurances : Mr ELEGBE Alfred,
- Président de la Commission ad hoc chargée de l'Approvisionnement de l'Etat : Mr SANBI-AGATHA Mouinou.

ARTICLE 5 - Sont nommés au Ministère du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : Mr RAÏMI Ramani,
- Directeur des Etudes et de la Planification : Mr SACRAMENTO Léon,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Mr ATCHOUKE Houssou,
- Directeur de la Planification d'Etat : Mr GNIDEHOU Justin,
- Directeur de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique : Mr HOUHOUGBE Antoine,
- Directeur de la Coordination des Aides Extérieures : Mr AKPOVI Lucien.

ARTICLE 6 - Sont nommés au Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : Mr YORO André,
- Directeur des Etudes et de la Planification : Mr GANGBO Samuel,

- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Mr AGBOTON Cassien,
- Directeur de la Santé Publique : Dr BANCOLE Théodore,
- Directrice des Affaires Sociales : Mme AHOYO née GBEDJINON Véronique
- Directeur des Pharmacies : Mr DEGBEDJI Raphaël
- Directeur de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée : Mr AVOUNDOGBA Nathanaël,
- Directeur du Centre National Hospitalier et Universitaire : Lt SAGBO Kohouvi E. Paul
- Directeur Général de l'Office National de Pharmacie : Mr ZOUMAROU Wallis Mamadou,
- Directeur Commercial de l'Office National de Pharmacie : Mr TAÏROU Ismaël,
- Directeur Technique de l'Office National de Pharmacie : Mr DA-ZOCLANCLOUNON Joseph.

ARTICLE 7 - Sont nommés au Ministère de l'Education Nationale en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : Mr OKOUDJOU Pierre Claver,
- Directeur des Etudes et de la Planification : Mr MEDE MOUSSA Yaya,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Mr IBRAHIM Souradjou,
- Directeur des Enseignements du 1er Degré : Mr YAHOUEDDEHOU Paul,
- Directeur des Enseignements du 2è Degré, de la Recherche et de la Formation pour l'Education : Mr ADJANOHOUN Edouard,
- Directeur des Enseignements Techniques et de la Production Scolaire : Mr AKPAKOUN Roger,

.../...

- Directeur des Bourses et Secours Scolaires : Mr GBETEGAN Simon,
- Directeur de la Scolarité, des Examens et Concours : Mr TOSSOU Laurent,
- Directeur des Commissions et Conseils Nationaux : Mr VIAKINOU Gabriel,
- Directeur de la Librairie Nationale: Mr HOUEDAKO Coovi Prosper,
- Recteur de l'Université : Dr DAN Vincent,
- Vice Recteur : Mr PLYA Jean
Chargé de l'exécution du programme d'édification de l'Ecole Nouvelle.
- Secrétaire Général de l'Université: Mr ADDA Pascal.

ARTICLE 8 - Sont nommés au Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : Mr DJOLOLO Eloi,
- Directeur des Etudes et de la Planification : Mr AGOSSA Polycarpe,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Mr ALAPINI Armand,
- Directeur de l'Industrie : Mr HAZOUME Basile,
- Directeur du Commerce Extérieur : Mr MAFFON Benoît,
- Directeur du Commerce Intérieur : Mr AHOUANMIENOU Jérôme,
- Directeur des Mines, de la Géologie et des Hydrocarbures : Mr PEREIRA Jean,
- Directeur Commercial de la Société de Commercialisation et de Crédit Agricole du Dahomey (S O C A D) : Mr FIKOREDE Azaria,
- Directeur Général de la Société Dahoméenne pour le Développement de l'Industrie et du Commerce (S O D A I C) : Mr da SILVA Magloire,

- Directeur à l'Importation de la Société Dahoméenne pour le Développement de l'Industrie et du Commerce (S O D A I C) : Mr ALIDOU Baboukari,
- Directeur à la Distribution de la Société Dahoméenne pour le Développement de l'Industrie et du Commerce (S O D A I C) : Mr BENTHO Claude,
- Directeur Financier et Administratif de la Société Dahoméenne pour le Développement de l'Industrie et du Commerce (S O D A I C) : Mr BOSSA Gilbert,
- Directeur Général de la Société Nationale de Céramique Artisanale et Industrielle du Dahomey (S O N A C) : Mr KUASSI Justin,

ARTICLE 9 - Sont nommés au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : Mr ADJIN BIDOSSESSI Léonard,
- Directeur des Etudes et de la Planification : Mr GBAGUIDI David,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Mr SOSSOUVI-MENSAH Noël,
- Directeur des Affaires Politiques et de l'Administration Territoriale : Mr AZODOGBEHOU Codjo François,
- Directeur par intérim de la Sécurité d'Etat : Mr HESSOU André,
- Directeur de la Sûreté Nationale : Lieutenant ZODEHOUGAN Edouard,
- Directeur-Adjoint de la Sûreté Nationale: Mr KOUKOUI Valère,
- Directeur par intérim des Ecoles de Police : Mr HOUNGBADJI Hospice.

.../...

ARTICLE 10 -- Sont nommés au Ministère des Travaux Publics, Transports, Postes et Télécommunications en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : Mr DAGUIA Malick Osséni,
- Directeur des Etudes et de la Planification : Mr ATCHADE François,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Mr AÏVODJI Désiré,
- Directeur des Routes et Ponts : Mr MITO-BABA Florentin,
- Directeur de l'Habitat et de la Construction : Mr AHOUASSOU Théodore,
- Directeur de la Topographie et du Cadastre : Mr MOUSSEDIKOU Nadjim,
- Directeur de la Marine Marchande: Mr DJOSSOU Pierre.

ARTICLE 11 -- Sont nommés au Ministère de la Jeunesse, de la Culture Populaire et des Sports en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : Mr ALAPINI Roger
- Directeur des Etudes et de la Planification : El Hadj ADAMON Amzat,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Mr ADEBO Ambally,
- Directeur de la Culture Populaire: Mr NOUHOUAYI Albert,
- Directeur des Activités de la Jeunesse : Mr DOMINGO Benjamin,
- Directeur de l'Alphabétisation : Mr BABA-MOUSSA Sidikou,
- Directeur des Sports et Loisirs : Mr KPOSSOU Roger,
- Directeur de l'Institut National d'Education Physique et Sportive : Mr FASSASSI Latif.

.../...

ARTICLE 12 - Sont nommés au Ministère de la Fonction Publique et du Travail en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : Mr COMLAN Pierre,
- Directeur des Etudes et de la Planification : Mr SAKA Jean,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Mr DOBOSSOU Raphaël,
- Directeur de l'Emploi : Mr da SILVA Elias,
- Directeur du Personnel de l'Etat : Mr GLELE Tossa André,
- Directrice du Contentieux : Mme KABIROU Moulikatou,
- Directeur de la Commission des Stages: Mr ADJO BINEY Etienne,
- Directrice du Centre de Perfectionnement du Personnel de Bureau : Mme AKO Irène,
- Directeur Général Adjoint de la Caisse Dahoméenne de Sécurité Sociale : Mr VILON-GUEZO Romain, avec pour mission de préparer la prise en charge de la Caisse par les travailleurs. Son rapport doit être déposé au plus tard dans six mois.

ARTICLE 13 - Sont nommés au Ministère de l'Information et de l'Ori-entation Nationale en qualité de :

- Directeur Général du Ministère : Mr GOMINA Sanni Maman,
- Directeur des Etudes et de la Planification : Mr MEGNASSAN Thomas,
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Mr BALLE Thomas,
- Directeur de l'Information et de la Propagande : Mr MONTEIRO Armand,
- Directeur de l'Agence Dahoméenne de Presse (A D P) : Mr LAWSON Innocent,

- Directeur Général de l'Office National d' Edition, de Presse et d'Imprimerie : Mr CARLOS Jérôme,
- Directeur de Publication de "DAHO-EXPRESS" : Mr DEGLIA Evariste,
- Directeur Général de l'Office de Radio-diffusion et Télévision du Dahomey : Mr NAGNONHOU Lucien,
- Directeur Général de l'Office National de Cinéma du Dahomey (ONACIDA) : Mr AYAYI Manassé,
- Directeur Général Adjoint de l'Office National de Cinéma du Dahomey (ONACIDA) : Mr EWAGNIGNON René,

ARTICLE 14 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera. +

Fait à COTONOU, le 1er avril 1975

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,


Intendant Militaire de
3ème Classe Isidore MOUSSOU

Ampliations : PR 15 CS 6 CNR 6
Ministères 26 Intéressés 160
DP 8 DGM 13 DEP-DAFA 26 DPE 2
DGAJL-INSAE 4 DB-DCF-DC-Solde 4
Trésor 4 DI 4 SGG 4 SPD 2 IAA 1
DCCT-IGF-CNI-Gde Chanc. 4 DSN 4
JORD 1